

Les zones  
humides de  
Guadeloupe



# HÉZACO ?

Une zone humide est un terrain exploité ou non, qui peut être **inondé ou gorgé d'eau** de façon permanente ou temporaire. L'eau peut y être **stagnante ou courante**, douce, salée ou saumâtre. La végétation, quand elle existe, est dominée par des **plantes hygrophiles** pendant au moins une partie de l'année.

En Guadeloupe, ce terme couvre une grande **diversité d'écosystèmes**.

Définition du Code de l'environnement (L211-1 et L - 1° précisé par le R.211-108 du même code).

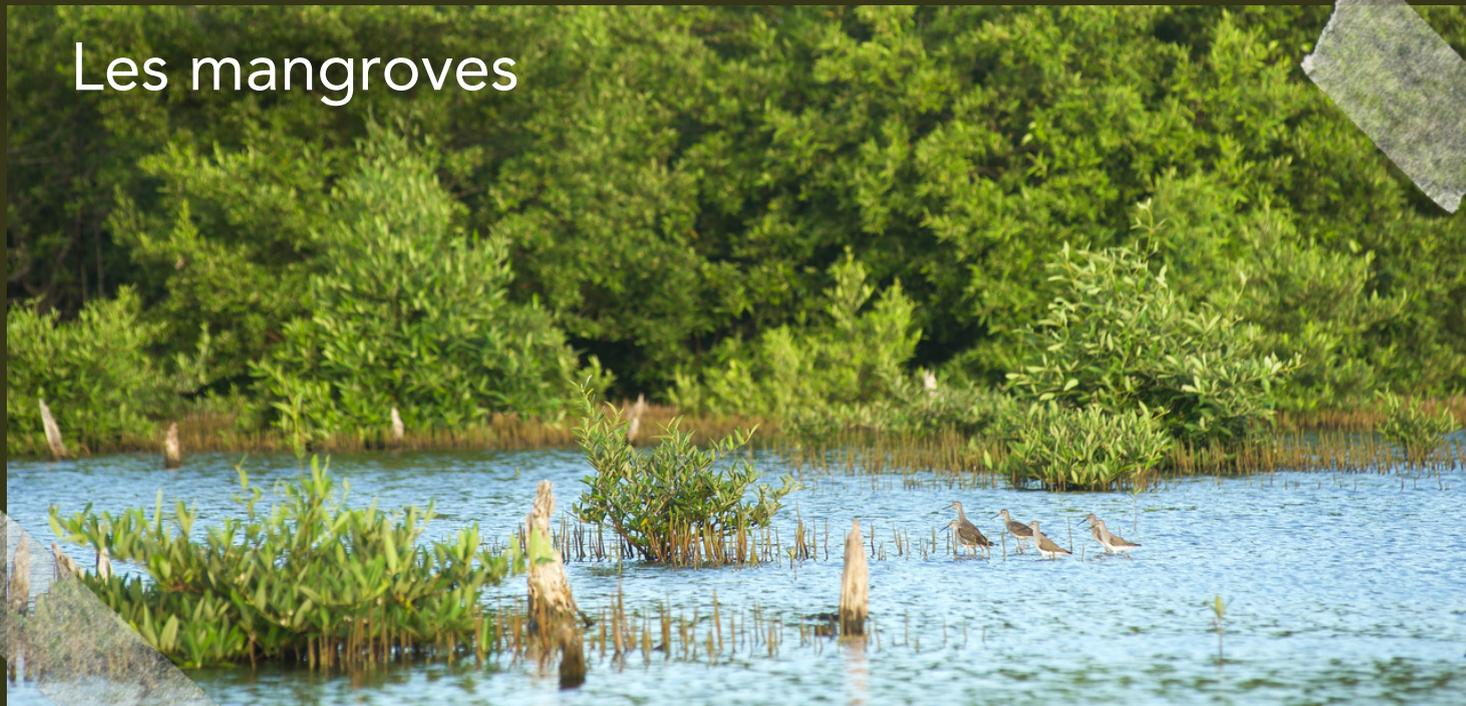




Parc national  
de la Guadeloupe



Les prairies humides



Les mangroves

*Une grande  
diversité de  
milieux*



Les mares



Les forêts marécageuses

# à quoi ça sert ?

1

Les zones humides sont des **réservoirs de biodiversité** qui abritent une faune et une flore spécifiques. Elles offrent des aires de repos, d'alimentation, de reproduction et/ou de nidification à de nombreuses espèces.

2

Ce sont des **puits de carbone** qui jouent un rôle essentiel dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

3

Comme des éponges, elles absorbent et stockent l'eau contribuant à la recharge des **nappes souterraines** et au stockage puis à la restitution de l'eau dans le **milieu naturel**.



# à quoi ça sert ?

4

Elles favorisent **le développement économique** dans les domaines du tourisme, de la pêche et de l'agriculture : pâturage, élevage, production, pisciculture, activités de loisirs en pleine nature.

5

Elles dessinent une **multitude de paysages** à forte valeur patrimoniale : mares, forêts marécageuses, mangroves, prairies humides, marais, etc.

6

Les zones humides protègent nos berges et nos rivages, contribuant ainsi à la prévention des risques naturels : **inondations, houles cycloniques, érosion, etc.**

